

« Ils se marièrent et ils eurent beaucoup d'enfants »....

Puisque cet aspect de notre personnage est notre sujet d'aujourd'hui, voici un petit récapitulatif des unions que nous avons recensées il y a quelques années, mon frère Roger Parmentier et sa femme Agnès, ma coéquipière Martine Cordonin et moi.

Côté paternel : les PEYRAT :

Le plus ancien mariage, à notre connaissance, est celui de

1- Peyronne PEYRAT en 1628, qui épouse Jacob de ROBERT-GARILS, de Gabre, 3 ans après qu'il se soit illustré pendant le siège du MAS d'AZIL en 1625.

Elle est la fille du valeureux combattant Réformé de la Vallée de l'Arize, Pierre PEYRAT, qui a résisté à l'Armée du roi Louis XIII et de Richelieu, que dirigeait le Maréchal de THEMINES en 1625.

Jacob de ROBERT-GARILS fait partie de l'importante verrerie des GARILS, une des plus anciennes connues dans le Gabrais, à l'est de la Lèze, près de Couly.

Peyronne et Jacob ont eu 6 enfants verriers ou mariée à des verriers. Ce sont les souches des ROBERT-BARTARAGNA, LAPRADE, LASRIVES etc. et d'une suite nombreuse.

Avec sa 2^{ème} femme, Marie de GRENIER-DUTAUX, il aura le bien connu Clovis de ROBERT-FALGA dont seront issus les ROBERT-MONNER, GARILS, etc, et qui, en 1681, est parti à Mauvezin de Sainte Croix.

Toutes ces branches ont donné des verriers pratiquant « l'Art et Science de Verrerie » tout au long de la chaîne du Plantaurel.

La lignée des PEYRAT se poursuit avec Marc PEYRAT, neveu de Peyronne. En effet, il nous manque le jalon d'un frère de Peyronne, dont est issu Marc.

S'il faut attendre près de 200 ans pour trouver de nouvelles alliances avec les gentilshommes verriers,, c'est que les troubles sont presque incessants pendant toute cette période.

Les Réformés ont bien été vainqueurs lors du Siège du Mas d'Azil, mais par la suite, ils sont plutôt vaincus. Les Traités de paix ne les avantagent pas. Sur le plan politique, ils sont accusés d'intelligence, voire de complots, avec l'Angleterre et les Pays Bas, protestants, et sur le plan religieux, ils sont la cible du pouvoir épiscopal qui relaie le pouvoir royal. Leurs droits sont de plus en plus limités, ils sont l'objet de contrôles et de menaces ; il s'agit de dire qu'ils n'existent plus et d'arriver à la Révocation de l'Edit de Nantes de 1685. Nos verriers sont poursuivis, condamnés à plusieurs reprises aux galères, des verreries rasées, des amendes exorbitantes décrétées, ils se cachent dans leurs forêts.

Quant aux PEYRAT, ils se font négociants, ou artisans.

Ce sont trois des filles d'Antoine PEYRAT et de Jeanne-Marie SAINT POLIT (sur 10 enfants) qui reprennent ces unions :

- 2- En 1806, Pauline PEYRAT, (née en 1785), épouse Jean de GRENIER-LARROQUE, de Ste Croix.
- 3- En 1812, Catherine PEYRAT, sa sœur, (née en 1767), épouse Pierre de ROBERT-LABARTHE (Gabre)
- 4- En 1821, Françoise PEYRAT, autre sœur, (née en 1794), épouse Pierre-Paul ROQUES, qui n'appartient pas aux gentilshommes verriers, mais qui fait partie de la « Société » avec son beau-frère et son beau-père, qui a tenté de monter une Verrerie.

Ce sont les sœurs d'Euzèbe PEYRAT, père de Napoléon PEYRAT, donc ses tantes.

Il ne vous échappe pas que ce sont des demoiselles PEYRAT, ou GARDEL qui épousent des GRENIER, des ROBERT ou des VERBIZIER (et non l'inverse). N'en concluons pas que ce soit pour accéder à la noblesse. En effet, dans le registre du notaire DUPIAS, notre Pierre PEYRAT est nommé : Noble Pierre PEYRAT, parfois Sieur de PEYRAT. En 1630, il est consul des BORDES, et n'importe qui n'est pas consul, et fréquemment témoin pour des transactions entre des BERET, BOURRIANNE, GRENIER etc. et offre une parfaite signature, (son petit-fils, Paul ne sait pas signer lors de la naissance de son fils Pierre), ce sont les signes d'un bon rang social. D'ailleurs avant lui, nous avons deux PEYRAT : Jaumes et Anthoine, père et fils, témoins pour les DUMAS(qui ne sont pas encore « de MARVEILLE »), le 1^{er} pour le mariage d'Isaac Dumas en 1550, le second pour le testament en 1620.

Sans pouvoir l'affirmer, je crois que cet Anthoine serait le père de Pierre. J'ignore s'il y avait déjà eu mariages avec des verriers. C'est dire qu'il y a des relations de confiance, au moins, entre ces familles « bien nées ». Napoléon PEYRAT parle de lui en disant le « plébéien ». Il se trompe peut-être, car sur des actes de notaires -il est souvent témoin-, il est qualifié de Noble Pierre PEYRAT.

Ces PEYRAT sont propriétaires, négociants, artisans, soldats, consuls ou en charge de responsabilités publiques, maires, officiers municipaux, mais pas verriers à proprement parler.

Il faut attendre Anthoine PEYRAT, qui possède la Verrerie de Labourdette (Sainte Croix) en 1808, et qui semble avoir fondé une « société verrière » avec ses gendres GRENIER-LARROQUE, ROBERT-LABARTHE et ROQUES, et dont le testament de sa femme Jeanne-Marie SEMPOLIT, en 1821 nous apprend qu'il avait « construit une verrerie à Larmissa (Artigat) » pour avoir des PEYRAT dans la verrerie. En outre, « propriétaire » ne veut pas dire « souffleur » (ce que sont les gentilshommes verriers), sans oublier que seuls les nobles avaient le droit de souffler le verre (mais ce n'était sans doute plus encore la règle en 1800...)

Le père de Napoléon PEYRAT lui-même, nous dit celui-ci dans ses « Mémoires inédits », aurait travaillé dans une verrerie des Landes : Sore (citée par Jacqueline Bellanger).

Donc pour les PEYRAT nous avons 4 alliances avec les gentilshommes verriers : Peyronne, Pauline, Catherine et Française.

Voyons maintenant le côté maternel des GARDEL, également prolifique :

On relève une union en 1714 environ :

1- Marie de GRENIER est la 2^{ème} femme de l'ancêtre Jacques GUIOT, arrière-arrière-grand-père de Napoléon PEYRAT.

Mais c'est la fille du 1^{er} lit, Françoise GUIOT, qui épousera un Paul GARDEL et sera à la tête d'une nombreuse descendance.

2- En Juin 1813, Lucile GARDEL, leur arrière petite-fille, épouse Pierre de ROBERT-LASSAGNE

3- En 1814, Sophie-Lisma, la fille de ceux-ci, épouse Paul de GRENIER-LABOURDETTE, frère de Jean de GRENIER-LARROQUE

4- En 1836, Françoise -Jaquette GARDEL, la fille de leur cousine germaine, épouse en 1^{ères} noces Simon de VERBIZIER- COUSTAUT

5- Enfin, le 17 Février 185,8 Françoise GARDEL épouse Guillaume-Ismaël de VERBIZIER-COUSTAUT.

Ces deux « tribus » qui se joignent avec Napoléon PEYRAT sont implantées essentiellement sur Les Bordes et la vallée de l'Arize, avec quelques « antennes » vers le Carla, Sabarat, Artigat et Le Mas d'Azil, et, plus tard, à Sainte Croix à l'ouest et à Saverdun à l'est.

Les GARDEL sont également tantôt brassiers (qui louent le travail de leurs bras), négociants (marchands, commerçants) artisans (beaucoup de « faiseurs de peignes » industrie florissante du Mas d'Azil à Campagne), des militaires (parfois encore dans les régiments des armées royales, comme Jacques GARDEL qui sert sous ROCHAMBAULT aux Amériques, mais davantage dans les bataillons levés par la République ou l'Empire ; voir le 1^{er} Bataillon des Volontaires de l'Ariège dont ont fait partie ROBERT-FALGA, GARILS et LESCHARD) , quelques instituteurs (au XIX^e), des Pasteurs, des médecins, des notaires (plusieurs alliances), et des verriers (tout au long du XIX^e), tous personnages qui peuvent être en même temps des propriétaires (et pas toujours de grandes surfaces) ou au contraire des « fermiers ».

Période troublée, ô combien, en 1752 : ils savent parfaitement que leurs coreligionnaires LABORDE, du Mas d'Azil, sont au bagne de Toulon, où se trouve aussi Isaac de GRENIER-LASTERMES ; période qui culmine en 1762 avec l'exécution à Toulouse de leurs cousins, les trois frères de GRENIER.

Au XIX^e, ils travaillent aux verreries de Labourdette ou de Pointis, mais ont leur domicile aux Bordes, où l'Etat-civil les inscrit comme « artisans en verre » ou « artistes verriers ». Ils sont aussi au Pal (Sainte Croix).

Tous ces gens vivent en bonne intelligence, à l'exception de conflits de personnes, de caractères ou d'intérêts.

Dans ma candeur ou mon ignorance, j'attribue cette qualité à leur appartenance à la Religion Prétendue Réformée, c'est-à-dire au Protestantisme, auquel ils se sont ralliés dès la fin du XVI^e.

J'en veux pour preuve, et c'est émouvant de le constater dans le Registre de Déclarations des Protestants devant le Juge-Mage du Présidial de Pamiers (E.125 des ADA), qu'ils sont allés (ou y ont été convoqués) faire

enregistrer leur identité, leur mariage, leurs enfants par villages, et qu'ils portent témoignage les uns pour les autres de la véracité de leurs déclarations. J'ai noté qu'en 1788, plusieurs générations de PEYRAT et de GARDEL, de Françoise GUIOT, veuve de Paul GARDEL (décédé en 1788), à Jean-Euzèbe PEYRAT, le propre père de notre homme, s'y retrouvent en même temps, sur 4 générations !

Il faut aussi prendre en considération que, dès 1766, beaucoup des plus « évolués », c'est-à-dire instruits (on dirait les « intellectuels » pour ne pas dire l'élite ou les notables), sont devenus des adeptes de la Franc-maçonnerie, à laquelle les ont disposés les idées d'égalité transmises par la Réforme. Ils s'y retrouvent avec des ROSSELLOTI, LAFONT, D'AMBOIX, GRENIER-LATOUR, BERET, etc.

Comme l'explique très bien Alice WEMYSS : « sauf le petit peuple, tous les milieux étaient représentés : le gentilhomme et l'artisan, le riche et le pauvre. Rien ne les distingue, rien ne les sépare, la vertu les rend égaux. Qu'une parfaite union fasse notre force, que la pureté de nos mœurs soit notre sagesse, et la douceur de notre caractère notre beauté. Cet enseignement complète celui du Protestantisme où ils apprenaient l'art difficile de gouverner selon des méthodes démocratiques. Les classes dirigeantes étaient admirablement préparées à faire face aux problèmes soulevés par la Révolution ».

Que ce soit donc par les liens familiaux directs, ou par le Protestantisme relayé par la Franc-maçonnerie, on observe que beaucoup d'alliances collatérales ont existé qui n'apparaissent pas dans mon tableau des ancêtres de notre PEYRAT.

C'est pourquoi ma 2ème partie s'appellera « les cousins de nos cousins sont nos cousins ». Ce sera pour l'année prochaine !